



L'ECHO ALBANAIS

LE MOT DU MAIRE

Comme chaque année, les mois de février et mars sont des périodes d'intense activité pour les élus et les services administratifs de la commune.

Tout d'abord, il faut clôturer les comptes de l'année qui vient de s'achever et préparer le budget primitif de l'année en cours.

Ce travail sous-entend de nombreuses réunions, l'étude des différents appels d'offres et des engagements pris les années passées. La réalisation de tel ou tel projet dépend de notre capacité financière, de notre volonté de préserver nos finances locales sans demander d'effort supplémentaire à nos concitoyens.

La ligne de conduite de la municipalité est de poursuivre les aménagements nécessaires au bon développement de la commune pour la rendre toujours plus attractive et offrir à la population les équipements nécessaires.

Compte-tenu de la situation économique du moment, nous avons décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition pour 2015 dans ce souci de solidarité avec la population albanaise.

Les principaux postes en matière d'investissement s'articulent autour de la voirie urbaine à proximité du Poirier et de la zone artisanale, de la création d'un rond-point route de Dahouët au niveau de la route de la Ville Es Cotard, de l'effacement des réseaux électriques et téléphoniques rue du Chemin Romain et rue de la Gaité. La voirie rurale n'est pas oubliée puisque le programme est déjà établi.

Au niveau des bâtiments, nous poursuivons les travaux de charpente et de couverture de la Chapelle St Jacques, la réhabilitation du Centre de Loisirs et dans une enveloppe plus modeste quelques travaux au Centre Technique et à la Mairie.

Les plus jeunes ne sont pas oubliés puisque nous allons créer une aire de jeux à proximité du bourg.

Dans cet écho, vous trouverez les détails des derniers conseils municipaux des 23 et 31 mars comprenant les comptes administratifs de 2014 du budget général et du budget annexe du lotissement des Croix roses, les budgets primitifs 2015 (budget général et budget annexe du lotissement) qui doivent nous permettre de préparer l'avenir en toute sérénité.

Le Maire
André Gomet

RESULTATS ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

♦ Premier Tour : 22 mars 2015

	Inscrits	Votants	Nuls	Blancs	Exprimés	MICHEL/MORIN	HOCINE/TILLON	BECTARTE/DE CACQUERAY
Bureau 1	958	559	9	13	537	255	179	103
Bureau 2	654	384	3	11	370	194	100	76
Total	1612	943	12	24	907	449	279	179

♦ Second Tour : 29 mars 2015

	Inscrits	Votants	Nuls	Blancs	Exprimés	MICHEL/MORIN	HOCINE/TILLON
Bureau 1	957	591	7	25	559	327	232
Bureau 2	653	401	8	16	377	253	124
Total	1610	992	15	41	936	580	356

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 23 mars 2015

Présents : André GOMET, Michel GUEGUEN, Magalie HOUZE, Monique HOURDIN, Jean-Yves LE GALL, Loïc DAVID, Clarisse MILLEVILLE, Nathalie BEAUVY, Christian LUCAS, Christian TREHOREL, Yolande RODRIGUES, Mathieu LANGLAIS Josette TALBOURDET, Denis BERTRAND, Brigitte HERVE, Alain JEGU, Danielle CAPPELLA, Philippe SEZNEC.

Absent excusé : Eliane JUMILUS pouvoir à Magalie HOUZE.

1 - Budget général – étude et vote du compte de gestion 2014 du receveur

Fonctionnement : Recettes 1 419 011.97 € - Dépenses 1 141 306.19 €
Soit un excédent de fonctionnement de **277 705.78 €**

Investissement : Recettes 938 978.33 € - Dépenses 562 740.77 €
Soit un excédent de fonctionnement de **376 237.56 €**

Vote : 2 abstentions : D. Cappella, P. Seznec.

2 - Budget général – étude et vote du compte administratif 2014

Le compte administratif s'établit à l'identique du compte de gestion.

André Gomet, maire, a quitté la salle pendant le vote.

Vote : 2 abstentions : D. Cappella, P. Seznec.

3 – Budget général – affectation des résultats

Le résultat de la section de fonctionnement soit **277 705.78 €** est affecté à la section d'investissement du budget primitif 2015. 2 abstentions : D. Cappella, P. Seznec.

4 - Budget général - Subventions 2015 – voir document joint.

Vote : unanimité.

5 –Budget général - Subvention au budget de la Caisse des Ecoles

Subvention de 90 euros par élève y compris la participation aux entrées à la piscine. Vote : unanimité.

6 – Participation aux frais de fonctionnement de l'école Saint-Guillaume - contrat d'association

Participation est de 640 € par élève pour l'année 2015. Vote : unanimité.

Etude du budget primitif 2015 (pas de délibération)**7 - Budget lotissement des Croix Roses – compte de gestion 2014**

Le compte de gestion 2014 du budget du lotissement des Croix Roses s'établit comme suit :

Fonctionnement – Recettes et dépenses : 0 – Excédent de fonctionnement de 2013 : 33 732.78 euros

Investissement – Recettes et dépenses : 0 - Vote : unanimité.

8 – Budget annexe – lotissement des Croix Roses – Approbation du compte administratif 2014

Le compte administratif s'établit à l'identique du compte de gestion.

André Gomet, maire, a quitté la salle pendant le vote. Vote : unanimité.

9 – Budget annexe du lotissement des Croix Roses – Affectation des résultats

Le résultat de la section de fonctionnement soit 3 732.78 euros est reporté en fonctionnement du budget primitif 2015.

Vote : unanimité.

10 — Budget annexe du lotissement des Croix Roses – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015

Le budget primitif 2015 s'équilibre à 33 732.78 euros en recettes et dépenses de fonctionnement.

Vote : unanimité.

11 - Exécution du budget avant son vote

Le conseil autorise le règlement d'une facture en investissement, avant le vote du budget 2015 :

Centre de loisirs – Diagnostic plomb, amiante – 1 332 euros.

Vote : unanimité.

12 – Remboursement repas – Remise du prix Zérophyto

Remboursement d'un repas d'un montant de 26 euros à Christian Tréhorel. Vote : unanimité.

13 - Indemnité de gardiennage des églises

Le montant de l'indemnité de gardiennage est de 119.55 euros pour l'année 2015. Cette somme sera versée à Monsieur le curé, gardien de l'église communale de Saint-Alban. Vote : unanimité.

14 – Enseigne pour la garderie périscolaire

Le choix de la commission s'est porté vers l'entreprise ROUDENNGRAFIK de Plérin qui propose un panneau frontal et un panneau latéral pour un montant de 1 282.80 euros TTC. Vote : unanimité.

15 – Demande de dérogation au repos dominical déposé par la SAS de la Biscuiterie de la Côte d'Emeraude

Le conseil municipal donne un avis FAVORABLE à la dérogation demandée par la SAS Biscuiterie de la Côte d'Emeraude afin d'obtenir l'autorisation d'ouverture le dimanche du magasin situé au Poirier pour la période du 05 avril au 31 mai 2015. Vote : unanimité.

16 – Marché hebdomadaire du 29 mars au 27 septembre 2015,

Tarifs 2015 : Emplacements gratuits en mars, avril, mai et septembre

Abonnement (14 marchés) pour les marchands permanents : 0.70 € le ml

Marchand occasionnel : 1 € le ml

Pasticheur : 7 € l'emplacement. Vote : unanimité.

17 – Mise à disposition d'un local

Christian Tréhorel fait part à l'assemblée d'une demande émanant de l'Association PASS 22 pour la mise à disposition d'un local. Loyer mensuel de 30 euros.

Madame Nathalie BEAUVY n'a pas pris part au vote. Vote : unanimité.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 31 mars 2015

Présents : André GOMET, Michel GUEGUEN, Magalie HOUZE, Monique HOURDIN, Jean-Yves LE GALL, Loïc DAVID, Clarisse MILLEVILLE, Nathalie BEAUVY, Christian TREHOREL, Yolande RODRIGUES, Mathieu LANGLAIS, Josette TALBOURDET, Denis BERTRAND, Brigitte HERVE, Alain JEGU, Danielle CAPPELLA, Philippe SEZNEC.

Absent excusé : Eliane JUMILUS pouvoir à Magalie HOUZE – Christian LUCAS pouvoir à Nathalie BEAUVY.

1 – Budget général : vote des taux d'imposition

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux d'imposition par rapport à 2014 et de les reconduire à l'identique sur 2015 soit :

Taxe d'habitation	13.26 %
Foncier bâti	14.06 %
Foncier non bâti	60.65 %

Vote : unanimité.

2 – Budget général : approbation du budget primitif 2015

Le budget primitif s'équilibre :

En dépenses et recettes d'exploitation 1 340 366,00 euros

En dépenses et recettes d'investissement 1 664 311,00 euros.

2 abstentions : D. Cappella, P. Sez nec

3 - Aménagement d'une aire de jeux : présentation des structures, choix

Sur propositions des commissions « enfance, jeunesse, vie scolaire » et « environnement », le conseil décide :

- De réaliser une grande aire de jeux au lotissement du Clos Long et un petit aménagement au stade,
- De choisir le projet proposé par SDU (Sport & Développement Urbain) en raison des matériaux et du caractère innovant des structures. Le coût est de 23 997 euros TTC pour les éléments de la grande aire de jeux et de 3 300 euros TTC pour les éléments du stade,
- De valider la fourniture de mulch (pour sécuriser le sol), devis d'un montant de 4 795.20 euros TTC,
- Achat de grillage et d'un portillon pour fermer le terrain (pose par les élus).

Vote : unanimité.

4 - Demande de subvention pour les travaux de maçonnerie à effectuer sur le pignon ouest de la Chapelle St Jacques.

Suite à des échanges sur le chantier en cours, et dans l'optique de la repose d'une cloche, dans le clocher de la Chapelle, il est nécessaire de réaliser des travaux. Le devis de l'entreprise MOULLEC s'élève à 13 147.11 euros ht. Le conseil municipal sollicite les subventions de la DRAC (50 %), du Conseil Régional (30 %), du Conseil Général (10 %). Vote : unanimité.

5 – Programme voirie 2015

Le programme voirie 2015 concerne les voies suivantes :

- VC 38 et 90 du Bignon à la Chapelle Anizan
- VC 19 entre la rue des Clos et Malido

Et une tranche conditionnelle qui sera réalisée en fonction du résultat de l'appel d'offres, la VC entre la Chapelle Anizan et Belle Issue.

Vote : unanimité.

6 – Réfection des trottoirs

L'entreprise EUROVIA est retenue pour la réfection des trottoirs : Impasse des hortensias

- Impasse des bruyères
- Allée des bouleaux (portion entre l'impasse des bruyères et la rue de tournemine)
- Rue de tournemine (portion entre l'allée des bouleaux et l'impasse de genêts d'or)
- Impasse des genêts d'or

Pour un montant de pour un montant de 15 864.10 euros ttc.

Vote : unanimité.

7 – Achat d'un broyeur d'accotement

Proposition de l'entreprise BERNARD de Broons pour l'achat d'un broyeur d'accotement « DESVOYS type DMF 180 version Entreprise » pour un montant TTC de 10 150 euros.

Vote : unanimité.

SUBVENTIONS 2015

	ASSOCIATIONS		2015
1	4 VAULX	36 € p/personne	72
2	ADMR		200
3	AMICALE LAIQUE		200
4	AFOBAT	36 € p/apprenti	72
5	APEL ECOLE ST GUILLAUME	2014+2015	400
6	ARBRE DE NOEL des ECOLES	10.50 €/enfant	2500
10	Association sportive école St Guil-		200
12	CANCER		72
13	CATE ECOLE PUBLIQUE		2150
14	CATE ECOLE ST GUILLAUME		2150
15	CENTRE HELIO MARIN ST LAURENT	36 € p/personne	36
16	CERCLE CELTIQUE	2014+2015	890
19	CHAMBRE DES METIERS - DINAN	36 € p/apprenti	36
20	CHAMBRE DES METIERS - ST	36 € p/apprenti	216
21	CLUB LA FLORA		200
22	COMITE DES FETES		587
	Comité des fêtes - feu d'artifice		3000
24	COMPAGNONS ST JACQUES		200
25	COOP SCOLAIRE ECOLE PUBLIQUE		200
26	CROIX D'OR		100
27	DONNEURS DE SANG		200
28	Cyclos		200
31	FNACA		200
32	GYMNASTIQUE FEMININE		200
33	JEUNES SAPEURS POMPIERS		200
34	LES CHEVRONS DU PENTHIEVRE		200
35	LOISIRS ET COUTURE		200
37	PREVENTION ROUTIERE		57.5
38	PROTECTION CIVILE Lamballe		57.5
39	RADIO-CLUB ALBANAIS		200
40	RESTO DU CŒUR		200
41	SNSM PLENEUF		200
42	SOCIETE DE CHASSE		200
44	Subvention culturelle école publique		1020
45	Subvention culturelle école St Guil-		1020
46	THEATRE		200
47	FC FLORA		2000
48	UNIVERSITE DU TEMPS LIBRE		200
49	Les Randonnous		200
50	La Boule Albanaise		200
52	CFA	36 € p/apprenti	72
54	Pastouriaux		200
53	MK MOC'H KOZH 22		200
54	CFA LE MANS Sarthe	36 € p:apprenti	36
55	ART BRE		200
	Divers		3656
	Total		25000



MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Le marché hebdomadaire a lieu le **dimanche matin de 8 h à 13 h d'avril à fin septembre au Rond-point du Poirier**. Plusieurs commerçants vous proposent des produits de la ferme, des produits régionaux, des fruits, des légumes, des crustacés, des crêpes, des fleurs et des végétaux.

ENTENTE CYCLOTOURISTE ALBANAISE - Informations

Site du club : www.ecta-saintalban.clubeo.com

Contact : Henri SUHARD 06.31.67.23.72. suhard.henri@orange.fr/christophe.brehinier@wanadoo.fr

SORTIES PROGRAMMEES JUSQU'À FIN AVRIL

Dimanche 19 : **Groupe 1 : 122 km départ à 7 h 30** - St-Alban – Planguenoual – La Vollée -St-Aaron - La Bouillie – Hénanbihen – Plancoët – Languenan – Quévert (centre) – Trélivan (Village) – Trébédan – Languédias – Mégrit – Jugon-les-Lacs – St. Igneuc – Plédéliac – Trégomar – Lamballe direction Andel – Planguenoual – Dahouët – La Caderie – St-Alban - **Groupe 2 : 94 km départ à 8 h** : St-Alban – La Bouillie – Hénanbihen – Plancoët – Languenan – Corseul –D.44 St-Maudez-Plélan-le -Petit – D.44 Jugon-les-Lacs – St- Igneuc – Plédéliac – Trégomar – Lamballe direction Andel – Planguenoual – St-Alban.

Dimanche 26 : **Groupes 1 et 2 : 90 km départ à 8 h** - Saint-Alban - Coron – Hénansal – St-Denoual – Quintenic-Lamballe – Les Landes – Pommeret – Gare d'Yffiniac – Plédran – Quessoy – Meudon – Ste Blaise – Bréhand – Lamballe – St-Aaron – Les Rigaudais – St-Alban ou **Brevet des 150 km départ à 7 h** : Saint-Alban – St-René – Yffiniac – Le Créach – La Croix Denis – Rue des Châtelets ZI – Rue de la Loge Zoopôle – RD 45 A – Rue de la Croix Tual – Rue du Pont Noir – A gauche St-Donan D.45 – Cohiniac D.45 – Prendre la D.7 direction Quintin – 1,5 km à droite St-Gildas D.45 – Senven Léhart D.22 – Etang St-Connan D.4 (Ravitaillement) – La Clarté D.4 – Le Haut-Corlay D.767 – Corlay – Direction Mûr.de-Bretagne – 1,5 km à gauche direction Le Bodéo D.44 – sortie du Bodéo à droite V1 Bosméléac – Allineuc D.41 Le Bourgneuf - L'Hermitage-Lorge – Direction Les Forges - Uzel - Loudéac D.700 – A 3.5 km, 35 prendre à D.81 après les Forges – A 2.5 km, prendre à gauche D.35 Plémy (Ravitaillement) – La Gare Moncontour – Quessoy D.1 - Meudon – Trégenestre D.28 – Pommeret D.80 – Ste-Anne – Les Landes – Andel – Planguenoual – Saint-Alban.

CLUB DES AINÉS DE LA FLORA - Avril

Marche douce : les lundis 20 : Cap d'Erquy, 27 : La Poterie - Le Manoir des Portes, 4 mai : Ponts Neufs - Le Viaduc, 11 mai : Maroué - Kerrozen.

Piscine - Aquagym : les mardis 28 avril, 5 et 12 mai de 16 h à 17 h à la piscine des Monts Colleux à Pléneuf Val André. En raison des vacances scolaires il n'y aura pas de cours d'aquagym les 14 et 21.

Club du Jeudi : Le jeudi 23 de 14 h à 18 h. Jeux de cartes, de société et boule bretonne. Activités agrémentées d'un goûter.

Pour contacter le club : ✉ clublaflora@gmail.com

☎ Alain MARIE 02.96.32.96.59 - Jacques LEFEUVRE 02.96.32.43.62.

ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG

L'association des Donneurs de Sang Bénévoles de la Côte de Penthièvre vous informe qu'une collecte de sang se déroulera le 2 Mai de 14 h à 19 H Salle du Guémadeuc à Pléneuf Val André.

Venez nombreux faire le geste qui sauve!!! Les malades et accidentés comptent sur vous. Merci.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CÔTE DE PENTHIÈVRE

• Collecte de ferrailles

La collecte de ferrailles sur la commune de Saint-Alban, sera réalisée le **jeudi 30 avril 2015**. Les personnes intéressées sont priées de se faire connaître auprès de la Communauté de Communes afin de s'inscrire avant le vendredi 24 avril 2015 - 17 h - Tél : 02 96 32 98 90.



UTL

Théodore Monod - ou la foi en la nature du monde avec Dominique Antérion : *Conférencier diplômé de l'EHESS - Paris*

Botaniste, zoologiste, ethnologue...Monod fut avant tout humaniste. Il attira l'attention sur les ornières de l'évolution humaine et les mauvaises pistes suivies par la civilisation. Des messages d'une incroyable actualité et qu'il importe urgemment de méditer !

Le 7 mai à l'Ancre des Mots à Erquy à 14 h 30. Conférence réservée aux adhérents. Possibilité de s'inscrire dès 14 h.

Contacts : www.utlcotedepenthièvre.fr ou utl.cote.de.penthièvre@gmail.com

LA BOULE ALBANAISE

ASSEMBLEE GENERALE DU 21 mars 2015

Les adhérents de la Boule Albanaise, se sont réunis pour leur assemblée générale 2015. Le samedi 21 février à 16 h 30, au foyer du Stade René Rouget. Le président Alain Lallart après avoir salué tous les membres présents, a ouvert la séance en demandant un instant de recueillement pour deux des membres fondateurs de l'association récemment décédés, et d'avoir une pensée pour nos amis souffrants ou malades.. Il a ensuite remercié Monsieur le Maire et Monsieur Jacqy Lefeuvre, représentant le club « La Flora » d'avoir répondu à son invitation, et remerciant monsieur le maire pour la subvention octroyée à notre association. Puis il a fait le bilan de l'activité de l'année écoulée, et a énuméré un certain nombre de doléances, concernant la réfection récente des WC et l'environnement des jeux de boules, et qu'il serait souhaitable de penser dans un proche avenir à la construction de 2 jeux de boules en plein air. L'effectif de l'année écoulée se monte à 40 adhérents (32 hommes et 8 femmes). Le conseil d'administration s'étant réuni sept fois au cours de l'année écoulée.

Le président a ensuite proposé deux dates pour le concours interne, et après discussion et vote à main levée, la date du 4 juillet a été retenue.

Gérard Corbin, trésorier est ensuite intervenu pour donner le bilan financier de l'année écoulée, qui s'avère être positif.

Après avoir également remercié la municipalité pour la subvention annuelle qui nous est octroyée, le trésorier a conclu son intervention en soulignant, que le reliquat de finances, si minime soit il devait nous permettre d'affronter une nouvelle année sans toutefois faire d'excès.

Monsieur le Maire est ensuite intervenu nous assurant qu'il avait pris bonne note de nos doléances, et celles-ci seront étudiées en commission.

Il a ensuite été procédé à la réélection du tiers sortant, qui a donné le résultat suivant :

Un démissionnaire (Jean-Pierre Leclerc), un membre ne souhaite pas se représenter (Michel Merpault)

Ont été élus pour les remplacer :

Monsieur Michel Jumel

Madame Françoise Bernard

Le conseil d'administration s'est ensuite réuni pour élire le bureau qui a donné le résultat suivant :

Président : Alain Lallart, vice-présidente : Chantale Houzé, trésorier : Gérard Corbin, trésorier adjoint : Daniel Meheust, secrétaire : Françoise Bernard, secrétaire adjoint: Arnel Herbet.

Un vin d'honneur a clôturé agréablement cette réunion amicale.

Date à retenir : samedi 4 juillet 2015 à 14 h : CONCOURS INTERNE BOULE BRETONNE.

LE CARNET DE SANTÉ DE VOTRE HABITAT

Tous les conseils pour prendre soin de votre logement

Nous souhaitons tous vivre dans un logement sûr, économe, sain, confortable... et pour cause, nous y passons en moyenne le 2/3 de notre temps.

Pourtant, qui s'étonne de ne pas disposer d'un manuel d'utilisation de son logement ? Alors que le moindre équipement multimédia est fourni avec une notice !

En effet, nous disposons de peu d'informations pour connaître, comprendre et utiliser au mieux son logement.

Lorsque des désordres surviennent (sinistre, consommation en hausse, défaillance des équipements, apparition de moisissures), il est parfois trop tard et souvent coûteux d'y remédier, alors qu'un simple suivi peut permettre d'éviter beaucoup de ces désagréments.

Partant de ces constats; la Dreal Bretagne (*Direction régionale de l'environnement de l'Aménagement et du Logement*) et le Cerema (*Centre d'études et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement*) ont élaboré dans le cadre du Plan régional santé environnement (PRSE), avec l'appui de partenaires des domaines de l'habitat, la construction, la santé et l'environnement un **carnet de santé de l'habitat**.

Ce carnet vous conseille, vous informe et vous aide dans le suivi et l'entretien de votre logement,. Il s'adresse à tous les occupants : que vous soyez propriétaire ou locataire, résidant en maison individuelle ou en appartement.

Chacun y trouvera des conseils pour l'entretien de son logement, des informations sur les obligations réglementaires, des fiches pour suivre l'historique de ses travaux, le contrôle de ses consommations et la planification de l'entretien de ses équipements.

Alors n'hésitez plus, téléchargez, le carnet de santé de votre habitat sur : www.carnet-sante-habitat.bretagne.gouv.fr

TIBUS - Du 17 avril au 27 septembre 2015, prochain arrêt, la mer avec Tibus !

Entre Lamballe et Erquy, des services supplémentaires seront mis en place sur la ligne 2 Tibus  du 17 avril au 27 septembre du vendredi soir au dimanche soir. Ces services vous offrent plus de correspondances avec les TGV en gare de Lamballe et plus de trajets entre Lamballe, la côte et ses plages. Ces nouveaux horaires sont adaptés à l'occasion des ponts pour mieux profiter de ces longs week-ends.

Retrouvez toute l'information sur www.tibus.fr ou contactez le 0 810 22 22 22 (prix d'un appel local depuis un poste fixe).

SYNDICAT DES CAPS - Une bouffée d'air pour les chauves-souris du Cap Fréhel

Les chauves-souris protégées au Cap Fréhel depuis 27 ans

La très grande majorité des insectes étant nocturne, les chauves-souris jouent un rôle fondamental dans la régulation de leur population qui a conduit à protéger l'ensemble des espèces en France depuis 1973. Le Cap Fréhel abritant une population notable pendant l'hibernation, il convenait de leur assurer la quiétude nécessaire à leur survie hivernale. Ainsi dès 1988, avec le soutien de l'Etat et de l'association Bretagne Vivante en partenariat avec la mairie, des grilles ont été posées pour limiter l'accès à plusieurs blockhaus. En 1992, la protection de la principale espèce hivernante au Cap Fréhel : le Grand Rhinolophe, devenait prioritaire dans toute l'Europe et confirmait l'intérêt des travaux déjà menés sur le site. En 2007, de nouveaux dispositifs sont installés avec l'appui financier d'un contrat Natura 2000.

Une augmentation croissante des effectifs

Le comptage réalisé cet hiver est l'occasion de faire le point sur les avancées obtenues localement. Les blockhaus du Cap Fréhel abritent près de 250 Grands rhinolophes soit 5 fois plus qu'en 1988. Ces chiffres en font le deuxième plus gros site d'hibernation connu dans les Côtes d'Armor pour cette espèce. C'est une excellente nouvelle pour la sauvegarde de l'espèce mais également pour nous grâce à son rôle de régulateur d'insectes. Son menu de prédilection est des plus original car composé essentiellement de hannetons, tipules, bousiers, hyménoptères, papillons de nuit ... Cette seule espèce régule désormais pour nous localement près de 6 quintaux d'insectes par an. Cependant, la prudence reste de mise car si leur population progresse lentement, la restauration complète des effectifs prendra encore des décennies.

Une valorisation auprès des habitants et des vacanciers

Nettoyés dans le cadre de chantiers de volontaires, ces ouvrages à l'abri des dégradations font désormais l'objet d'une double mise en valeur. A la belle saison, des sorties thématiques animées par l'association GERFAUT en partenariat avec le Syndicat Mixte Grand Site Cap d'Erquy Cap Fréhel permettent de retracer l'histoire de ces fortifications du mur de l'atlantique en présentant les vestiges de ce patrimoine militaire et aussi d'évoquer la vie de leurs nouveaux occupants : les chauves-souris.

Si vous abritez des chauves-souris, contactez nous

Si vous aussi, vous abritez des chauves-souris chez vous, n'hésitez pas à les signaler auprès du Syndicat Mixte Grand Site Cap d'Erquy Cap Fréhel. Ces observations contribuent à mieux comprendre la répartition comme l'évolution des effectifs de ces espèces qui ne nous veulent que du bien ! Contact : Philippe QUERE - 06.08.70.94.20

CENTRE D'ÉCHANGES INTERNATIONAUX

Jeunes lycéens étrangers colombiens et allemands, Cherchent une famille.

D'Allemagne, des Etats-Unis, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles. Wassamone, jeune Thaïlandaise âgée de 16 ans, recherche une famille à partir du mois de Septembre 2015 pour une année scolaire. Elle aime le badminton, la lecture et la cuisine. Son niveau de français est encore faible. Julia est allemande et étudie le français depuis 6 ans. Elle a 15 ans et pratique la flûte traversière et le piano. Sportive, elle fait partie d'une équipe de volleyball. Elle attend une famille prête à l'accueillir pendant 6 mois ! Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir". Si l'expérience vous intéresse, appelez vite !

Renseignements au :

CEI-Centre Echanges Internationaux - Sylvia Hennebelle/Plerin - 02.96.73.15.90 / 06.09.18.13.89
Bureau Coordinateur CEI : 02.99.20.06.14

A3PVA

- **Samedi 9 MAI : Soirée CAFE CONCERT BAL avec l'orchestre des STRAUSS** bien connu dans les années 70. Ils vous feront revivre des inoubliables en dansant ou en écoutant la musique de cette époque "SHADOWS" musique inégalée à ce jour et toujours dans le vent. **Salle des Fêtes du Guémadeuc à partir de 21 h.** Entrée 10 € avec café gourmand. Renseignements et réservations Arlette Lancien au 06.10.21.42.73 et René Paul Deligny au 06.11.67.75.88. Merci d'envoyer vos règlements à Monsieur Grascoeur Jean Jacques 11, Chemin de la Sancier à Pléneuf Val André. Chèques libellés à l'ordre de l'A3PVA.

- **Dimanche 24 MAI : Grand VIDE GRENIERS et PUCES NAUTIQUES** organisé sur le **quai des Terres Neuvas à DAHOUET à partir de 7 h jusqu'à 19 h.** Promenades en mer de 9 h 30 à 14 h 30 - Petite restauration sur place. Réservations obligatoires en envoyant le chèque libellé au nom de l'A3PVA. Prix 12 € les 4 mètres linéaires (Téléphones pour renseignements et réservations auprès d'Arlette Lancien au 06.10.21.42.73 ou René Paul Deligny au 06.11.67.75.88) Adresse postale : Mr Grascoeur Jean Jacques, 11 Chemin de la Sancier - 22370 Pléneuf Val André pour l'envoi des chèques concernant les réservations.

ANNONCES

VENTE

- Lit électrique 140/190 tête et pieds relevable, avec matelas (ferme) à mémoire de forme, excellent état ainsi qu'un plan à langer. Tél 06 99 17 48 43.

DIVERS

- Goûter et animations sur la nature à la Crêperie du Village le mercredi 22 avril de 14 h 30 à 18 h (animations gratuites). Qu'est-ce qui différencie un papillon de jour d'un papillon de nuit ? Réponse avec le photographe, naturaliste Xavier Brosse. Dédicace de son livre pour enfants : les animaux des friches. « Ceux qui sèment » un film sur l'agriculture familiale, présenté par Hugo Lehoux (ingénieur agronome). Au travers d'interviews d'agriculteurs (de Bretagne, d'Inde, du Cameroun...) vous découvrirez la diversité et la réalité de cette agriculture familiale qui nous nourrit. Vente et dégustation du cidre et des produits bio de la Cidrerie de la Baie. Présentation et conseils pour fabriquer un hôtel à insectes. Conseils pour faire un piège pour les frelons asiatiques. Goûter breton : crêpes, far breton, craquelins, thé et jus de pommes. La Crêperie du Village, 3 rue de l'église St-Alban 02.96.32.98.14.
- Recherche terre végétale 20 m3 environ. Tél : 06.99.22.48.54

Mémento



		Horaires d'ouverture	
Mairie ☎ 02 96 32 98 98 Fax. 02 96 32 98 22 Site : www.saintalban.fr E-mail.(courriel) : mairie@saintalban.fr		Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi 8 h 15 - 12 h et 13 h 30 - 17 h 15	Jeudi, Samedi 8 h 15 - 12 h
Cybercommune ☎ 02 96 93 88 05		Mardi 20 h - 22 h Samedi de 14 h à 16 h Dimanche de 10 h 30 à 12 h	Sur rendez-vous, lundi, mercredi et vendredi après-midi Tél. 06 72 67 12 01
Bibliothèque ☎ 02 96 93 88 05		Mercredi 14 h 30– 17 h Vendredi 16 h 30–18 h	Dimanche de 10 h 30 à 12 h
Urgences médicales ☎ 15			
Permanences Puéricultrice PMI et Assistance Sociale	Permanence à Lamballe <ul style="list-style-type: none"> • Mme DESCHAMPS, puéricultrice P.M.I • Mme BROCHARD, assistante sociale du Conseil Général, sur rendez-vous – Tél. 02 96 50 10 30 		☎ Mardi de 14 h à 16 h 30 ☎ Mardi matin
Pharmacie	Déplacez-vous à la pharmacie la plus proche de chez vous, les coordonnées de la pharmacie de garde y seront affichées. En cas d'urgence, tél. 15 ou 3237		



Le prochain ECHO paraîtra le 28 avril 2015, les annonces seront à déposer impérativement avant le vendredi 17 avril à 12 h.